

Réunion « le Financement International »

Le 17 février, Imaginove a proposé une réunion sur le sujet du financement international en faisant intervenir : Medias Desk qui a présenté les dispositifs de Creative Europe, Coface et Ubifrance.

Imaginove a accueilli plus d'une vingtaine d'entreprises d'activité variée de la production filmographique au secteur des jeux vidéo. Les entreprises ont pu avoir une meilleure approche sur les multiples soutiens financiers à l'international.

Il y a eu un intérêt particulier sur les nouveaux programmes d'aide aux jeux vidéo auprès de l'institut Europe Créative Media.

Cette réunion a suscité des questions et un intérêt sur les nouveaux dispositifs européens de financement des œuvres créatives proposés par l'Europe dans le cadre du programme Europe Créative Media et des outils de financement de l'international de la COFACE et de BPI, ainsi que l'action terrain de Ubifrance. Parallèlement, Imaginove a offert aux entreprises la possibilité d'avoir un entretien individuel avec les interlocuteurs. Ces rencontres personnalisées se sont traduites par une meilleure visibilité sur les différents projets exposés par les entreprises. Les interlocuteurs ont pu ainsi, éclairer et répondre aux problématiques et aux enjeux des dirigeants. Ce sont environ 20 rendez-vous individuels qui ont pu être organisés.

Nous souhaitons remercier les intervenants et les entreprises présentes lors de cet événement.

Europe Créative Media compte sur un budget de 1,462 milliards d'euros sur 7 ans. L'objectif principal du programme Europe Créative Media est « de promouvoir la diversité et le patrimoine culturels européens et de renforcer la compétitivité des secteurs culturels et créatifs ». Pour cela, il se résulte à de nombreuses aides dans la mise en œuvre et dans le financement :

- les soutiens à la distribution cinématographique
- les soutiens à la formation continue
- les soutiens à la promotions des œuvres à travers des services
- les soutiens aux fonds de co-production
- les soutiens aux jeux vidéo

Ce programme est ouvert au-delà des frontières européennes :

- aux Pays de l'Association Européenne de Libre Echange (ALEE)
- à la Suisse
- aux pays orientaux (Ukraine, Biélorussie, Moldavie, Azerbaïdjan, Géorgie)
- aux pays du sud de la Méditerranée

Les soutiens à la distribution cinématographique

Doté de 33,45 millions d'euros en 2014, ce dispositif est destiné :

- aux distributeurs
- aux réseaux de salle
- aux exploitants
- aux VOD

Pour bénéficier de ce soutien, il existe deux processus. Le premier consiste à un système sélectif tandis que le deuxième est un système automatique par rapport au nombre d'entrées.

Le soutien aux plateformes de vidéos à la demande et aux projets pilotes sera également maintenu. Les conditions de la mise en œuvre ne sont pas encore définies. Le budget alloué à ce volet pour 2014 est de 4,15 millions d'euros.

Les soutiens à la formation continue dans le secteur du media :

Ce soutien d'aide aux entreprises dans la formation aura un budget de 7,5 millions d'euros en 2014 pour soutenir environ 80 actions de formations continues comme :

- le développement à l'audience, marketing, distribution et exploitation
- le management financier et commercial
- le développement et production de projet
- le défi du passage au numérique

Une bourse sera mise en place à travers des tarifs privilégiés.

Principaux changements :

- les actions de formation candidates pourront intégrer jusqu'à 20% de participants issus de pays non membres du programme MEDIA
- les formations spécifiquement dédiées à la coopération entre professionnels européens et non-européens pourront inclure jusqu'à 50% de participants non issus de pays « MEDIA ».

Les soutiens à la promotion des œuvres

Afin que les producteurs puissent pénétrer facilement sur le marché, Europe Créative Media soutient environ 80 festivals proposant une programmation fortement européennes. En effet, avec un budget de 3,5 millions d'euros, ce volet participera à des festivals, des marchés de films et à des forums de co-production.

Il y a des changements dans ce soutien tels que :

- plus de 15 pays européens devront être représentés dans la programmation au lieu de 10
- des propositions d'activités d'éducation d'image seront exposées

- les candidats auront l'obligation de montrer des stratégies de développement de leur audience avant, pendant et après l'événement.

Europe Créative Media encourage, ainsi, les promotions et la commercialisation des œuvres au sein de la zone européenne.

Les soutiens aux fonds de co-production internationaux

Doté de 1,5 million d'euros, cela permettra de soutenir 4 à 7 projets en 2014. Cet appui international est composé d'une aide financière et d'un soutien de la mise en production.

Deux types d'actions pourront être aussi, soutenues :

- le développement des publics : il a pour objectif de faciliter l'accès des œuvres non nationaux
- l'éducation à l'image : plusieurs projets vont pouvoir coopérer entre différents acteurs destinés à l'éducation à l'image dans le but d'accroître une dimension européenne et de favoriser les bonnes pratiques.

Les soutiens à la production indépendant

Détendeur de 17,5 millions d'euros en 2014, le soutien au développement de projets (animation, documentaire de création et fiction) participera au soutien au développement d'environ 160 projets isolés et 80 catalogues de projets (de 3 à 5 projets).

Les principaux changements à ce dispositif :

- les demandes de soutien devront être déposées au plus tard 8 mois avant l'entrée en production
- l'aide est destinée aux projets
- les forfaits sont en fonction du secteur d'activité du projet:
 - animation : 60 000 euros
 - documentaire de création : 25 000 euros
 - fiction : – 30 000 euros pour un budget de production doit être inférieur à 1,5 million d'euros
 - 50 000 euros pour un budget de production supérieur à 1,5 euros
- une seule session de soutien par an pour le développement de catalogue de projets et l'aide sera plafonnée à 200 000 euros (150 000 euros pour les catalogues de documentaires uniquement) – toujours dans la limite de 60 000 euros par projets et 50% du budget de développement.
- les projets destinés à une jeune audience, ceux présentés par des pays à faible capacité de production et les projets destinés à être coproduits avec un pays dont la langue officielle n'est pas celle de la société candidate bénéficieront de points supplémentaires.

Les soutiens aux jeux vidéo

Europe Créative Media dispose de 2,5 millions d'euros en 2014 et aura pour intérêt le développement d'environ 20 jeux européens chaque année.

Deux niveaux de soutiens ont été établis en fonction du stade d'avancement du projet :

- de 10 000 à 50 000 euros pour le développement de concept de jeu vidéo
- de 10 000 à 150 000 euros pour le développement de projet (jusqu'à élaboration d'un prototype jouable).

A retenir : le soutien de Creative Europe semble s'orienter sur des projets d'envergures.

Ce nouveau programme européen d'aide aux entreprises peut être complété par d'autres soutiens provenant d'autres organismes. (ex Coface)